

LA FIRST BANK VOUS DONNE

Carte Blanche

La Carte Blanche est la première carte de crédit au Cameroun et en Afrique Centrale.

Rendez-vous à l'agence Afriland First Bank la plus proche. Souscrivez votre carte de crédit et fini les files d'attente....

222 51 80 50 / 679 00 96 26 653 46 53 46

qualite@afilandfirstbank.com www.afilandfirstbank.com





Eco-tidien

Hebdomadaire d'informations économiques et financières - Récépissé N°0127/RDDJ/C19/BRP du 06 avril 2011



Blaise Moussa

DG Camwater

« Il n'existe aucun bras de fer entre la Camwater et la Banque mondiale »

L'entreprise que dirige Blaise Moussa réagit ainsi à un article du confidentiel Africa Intelligence, publié le 14 janvier dernier. Camwater dément un bras de fer avec la Banque mondiale autour de la hausse de ses tarifs en 2025. P.7

CHANAS ASSURANCE S.A
Henri Théodore Bayouak
officiellement installé
dans ses fonctions de
Directeur Général

Igor Emmanuel SOYA BISSAYA, Président du conseil d'administration de Chanas Assurances S.A, a officiellement procédé le 30 décembre 2024, à l'installation du nouveau directeur général confirmé de la compagnie d'assurances Chanas en présence du représentant du gouverneur de la région du Littoral et de nombreux invités P.3



PLAN D'IMPORT-SUBSTITUTION

Des incertitudes sur l'atteinte des objectifs d'ici 2026

À sa première année de mise en œuvre, les résultats de ce plan gouvernemental estimée à 1 371,5 milliards de Fcfa ne sont pas prometteurs : la production a plutôt chuté dans divers domaines, l'insécurité alimentaire s'est accentuée, les importations ont pris de l'envol, de nombreuses contraintes persistent sur le terrain selon certaines autorités en charge de la mise en œuvre dudit programme, etc. P.6



ÉLECTRICITÉ

Ménages et entreprises renouent avec les délestages, malgré les 300 Mw injectés par Nachtigal

Depuis fin décembre 2024, de nombreux quartiers des villes et localités du Cameroun sont privés d'électricité de jour comme de nuit, pendant des périodes allant de 6 à 8 heures, selon le programme de rationnement de l'énergie électrique diffusé par Eneo, le distributeur exclusif de l'électricité dans le pays. P.7



MARCHÉ FINANCIER

Douala accueille le premier emprunt obligataire émis par un Etablissement de Microfinance

Le 09 janvier 2024 restera gravé en lettres d'or dans les livres du marché financier de la CEMAC, car ce jour marque la présentation du tout premier emprunt obligataire émis par un Etablissement de Microfinance, défi relevé par l'Agence de Crédit pour l'Entreprise Privée en abrégée ACEP.



L'opération a été présentée au cours d'une rencontre publique qui a eu lieu à Douala, en présence de nombre d'experts venus de l'ensemble de la Sous-région et d'ailleurs.

Cinq (05) milliards de FCFA, c'est le montant total indicatif recherché sur le marché domestique afin d'adresser les besoins de financement en lien avec les objectifs du plan stratégique 2025-2027 d'ACEP Cameroun. L'opération vise surtout à réduire la dépendance de l'établissement vis à vis des bailleurs de fonds internationaux.

« Cette opération en elle-même se veut une innovation dans le secteur de la microfinance déjà et aussi dans un souci de pouvoir mobiliser de l'épargne de manière encore beaucoup plus structurée avec des mécanismes qui respectent les normes et aussi dans une ambition de la bonne gestion des parties

prenantes, tout en mettant en avant des taux d'intérêt qui sont alléchants. » précise Yann Akindede. Ainsi, pour le DG de l'ACEP Cameroun, il est important de faire profiter aux différentes parties prenantes que sont les partenaires ou les clients, de cette nouvelle diversification de ses sources de financement à travers des ressources financières en monnaie locale dont les taux d'intérêt sont très souvent moins onéreux.

Une ambition qui passe donc par cette émission d'obligations d'une valeur faciale de 10000 (Dix mille) FCFA pour un minimum de dix (10) souscriptions, soit 100 000 FCFA en valeur absolue entre le 30 décembre 2024 et le 30 janvier 2025. Un mois pour les éventuels obligataires qui pourront bénéficier de l'amortissement constant semestriel de 2 000 FCFA, soit 1/5e de sa valeur nominale. Une opération délicate dénommée « ACEP CAMEROUN 7% BRUT

2024-2027 » qui nécessite pour plus de sécurité, le concours d'un certain nombre de garanties institutionnelles comme l'exige la réglementation. Pour ce faire, ACEP CAMEROUN a sollicité, au cours des trois (03) ans de maturité de l'opération, les prestations de services d'investissement d'une société de bourse, USCA, filiale du groupe bancaire et financier marocain BCP, dûment agréée par la COSUMAF, Autorité du marché financier de l'Afrique centrale.

Il faut noter que pour faciliter les transactions, un compte spécial «ORANGE MONEY» a été ouvert par ACEP CAMEROUN dans les livres de la BICEC. Ce compte a pour but principal de recevoir les sommes relatives au remboursement via orange money des prêts octroyés par ACEP CAMEROUN à sa clientèle d'emprunteurs.

Eco-tidien

Tous les lundis dans vos kiosques



Hebdomadaire Economique et Financière

Bien informer pour mieux investir en Afrique

contacts: 696 82 03 94 / 677 23 95 67

ASSURANCE NON VIE

52 % du marché contrôlé par cinq compagnies

Sur les 17 compagnies actives sur le segment non-vie, 5 (AXA, Saar, Chanas, Activa et Sanlam) concentrent plus de 52% du chiffre d'affaires (primes totales émises), selon les données publiées en décembre 2024 par l'Association des sociétés d'assurances du Cameroun (ASAC).



Le chiffre d'affaires du marché de l'assurance non-vie au Cameroun a atteint 185,7 milliards de Fcfa en 2023

Comme en 2022, Axa, filiale camerounaise du Français Axa, reste en tête avec 23,1 milliards Fcfa. La compagnie dirigée par Thierry Kepeden, par ailleurs président de l'ASAC, affiche une performance en hausse de 3,26% et contrôle 12,44% de parts du marché.

Elle est talonnée par la panafricaine Saar, qui affiche un chiffre d'affaires de 21,3 milliards de Fcfa, en hausse de 18,14%. Avec 11,5 % de parts de marché, la Saar gagne deux places, passant de la 4^e à la 2^e position en 2023. Le Camerounais Chanas conserve sa 3^e place avec un chiffre d'affaires de 20,3 milliards de Fcfa, en augmentation de 11%. La filiale de la Société nationale des hydrocarbures (SNH) détient 10,94% du marché en 2023. Avec un chiffre d'affaires de 17,9 milliards de FCFA (-3,59%), Activa recule de deux places et se classe 4^e en 2023, représentant 9,65% de parts de marché. Le quinté des compagnies les plus performantes est complété par Sanlam, qui enregistre un chiffre d'affaires de 14,1 milliards de Fcfa. La filiale locale du groupe sud-africain, désormais fusionnée avec l'Allemand

Christian Trésor Adong

allianz, a connu la meilleure progression (+41,16%) en 2023, atteignant ainsi 7,61% de parts de marché. La plus grande contre-performance revient à l'Atlantique, dont le chiffre d'affaires a chuté de 5,76%, s'établissant à 9,2 milliards de Fcfa. Dans l'ensemble, le chiffre d'affaires du marché de l'assurance non-vie au Cameroun a atteint 185,7 milliards de Fcfa en 2023, en hausse de 10,17%. Cette progression se caractérise principalement par l'augmentation des primes dans la branche Accidents corporels et maladie, qui a culminé à 52,8 milliards de Fcfa, contre 45,6 milliards en 2022, soit une hausse de 15,68% en glissement annuel. Une tendance similaire est observée dans la catégorie Incendie et autres dommages aux biens, qui a totalisé 31,7 milliards de Fcfa, en augmentation de 32,36%.

En revanche, une baisse d'activité est notée sur les catégories Responsabilité civile générale (5,9 milliards contre 6,1 milliards en 2022), Transports maritimes (15,5 milliards contre 16,2 milliards en 2022) et Acceptations dommage (3,9 milliards contre 4,9 milliards en 2022). En 2023, le marché non vie représente 67,64% des émissions avec 185,79 milliards Fcfa et une évolution de 10,17% en glissement annuel.

Christian Trésor Adong

CICA-RE

Joseph Luc Foding installé à Douala

Le Camerounais Joseph Luc Foding a officiellement pris ses fonctions de directeur régional Afrique centrale de la Compagnie commune de réassurance des États de la Conférence interafricaine des marchés d'assurances (CICA-RE) le 10 janvier 2025, à Douala. Nommé le 11 octobre 2024 à Lomé (Togo) par le conseil d'administration de la CICA-RE, il succède à son compatriote Barthélémy Zoua, qui a pris sa retraite en décembre dernier après avoir occupé ce poste pendant 12 ans.

Diplômé de l'École nationale supérieure polytechnique de Yaoundé, Joseph Luc Foding a construit l'essentiel de sa carrière au sein de CICA-RE, qu'il a rejoint il y a 24 ans. Avant d'être promu directeur régional Afrique centrale de ce réassureur panafricain, cet ingénieur polytechnicien a occupé successivement les postes de souscripteur vie (2000-2008), sous-directeur chargé des opérations vie (2008-2009), puis directeur des opérations vie (2010-2024). Ses prochains défis portent sur l'atteinte des objectifs fixés par le nouveau plan stratégique de développement 2025-2029 de la CICA-RE, dont l'un des chevaux de bataille est le renforcement du rôle institutionnel de la compagnie, en accentuant notamment l'assistance technique multiforme en termes de séminaires de formation, l'assistance à la tarification, la construction de l'excellence.

« Ces volets d'assistance multiforme de notre compagnie commune participent au renforcement permanent des capacités des cadres et contribuent à la réduction des risques opérationnels souvent à l'origine de certains différents commerciaux. Je vous assure mon total engagement à contribuer au développement de l'industrie de l'assurance dans notre sous-région », a déclaré Joseph Luc Foding.

Concrètement, le nouveau directeur régional Afrique centrale, dont le bureau est basé à Douala, la capitale économique camerounaise,

devra améliorer les résultats de CICA-RE. En 2023, ce réassureur a fait un résultat net de plus 10 milliards de FCFA, passant en 4 ans du simple au double. Pour le directeur général de CICA-RE, Karim Diarassouba, « l'avenir est prometteur, la compagnie de réassurance doit produire les résultats encore plus importants et être le leader de la réassurance en zone CIMA d'ici 2028 ».

Pour y parvenir, elle compte aussi sur les performances du bureau de Douala qui représente 15,64 % du chiffre d'affaires de la compagnie, créée le 24 septembre 1981 par 12 États membres (dont le Cameroun) de la Conférence internationale des contrôles d'assurances (CICA), devenue CIMA depuis la signature en 1992 du Traité de la Conférence interafricaine des marchés. En 41 ans d'activités, CICA-RE revendique un capital social de 60 milliards de FCFA, détenu à 51% par les douze États membres, et à 49 % par des institutions financières, des banques de développement et des sociétés d'assurance.

Elise Nguélé



Installation du nouveau directeur de CICA RE à Douala

CHANAS ASSURANCES S.A

Henri Théodore Bayouak officiellement installé dans ses fonctions de Directeur Général

Igor Emmanuel SOYA BISSAYA, Président du conseil d'administration de Chanas Assurances S.A, a officiellement procédé le 30 décembre 2024, à l'installation du nouveau directeur général confirmé de la compagnie d'assurances Chanas en présence du représentant du gouverneur de la région du Littoral et de nombreux invités

La confirmation et l'installation officielle de Henri Théodore Bayouak au poste de directeur général de Chanas Assurances s'inscrivent dans une vision stratégique ambitieuse pour la compagnie. Sous son leadership, « l'entreprise entend renforcer sa position de leader dans le secteur des assurances au Cameroun, notamment avec son programme de transformation digitale à l'horizon 2026 » indique la compagnie d'assurances.

Dans son allocution, le Président de conseil d'administration, Igor Emmanuel SOYA BISSAYA, a indiqué que cette installation survient dans un contexte où le marché des assurances au Cameroun offre d'énormes opportunités de développement pour la compagnie. « Nous vous demandons donc de tout mettre en œuvre pour que, dans les deux prochaines années, Chanas assurances redevienne la première compagnie d'assurances du Cameroun » a-t-il articulé.

Cette installation qui marque un nouveau départ pour Chanas Assurances aura des répercussions pour l'industrie camerounaise des assurances à travers la vision particulièrement innovante du nouveau directeur général en matière de digitalisation, qui contribuera à la modernisation du marché en le rendant plus accessible et plus efficient. Sur le plan national en participant à la solidification du tissu économique local à travers le développement de nouvelles solutions d'assurances adaptées aux besoins émergents, la création d'emplois qualifiés, le soutien aux initiatives entrepreneuriales locales et la couverture assurantielle nationale. Pour les assurés, ce nouveau départ apportera une nouvelle dynamique dans la digitalisation des services, l'amélioration de la qualité de services, la mise sur pied des produits plus innovants et accessibles et surtout la meilleure expérience client.

Notons que Chanas Assurances S.A offre une gamme complète de solutions d'assurance

couvrant tous les domaines de la vie quotidienne et professionnelle. Avec comme signature « le risque maîtrisé, l'avenir assuré » Chanas Assurances s'est imposé comme un acteur de référence dans le secteur des assurances au Cameroun depuis 1999.

Selon le rapport de l'Association des sociétés d'assurances du Cameroun (ASAC), Chanas Assurances SA est le numéro 2 du marché de l'assurance non-vie au Cameroun au terme de l'exercice clos du 31 décembre 2023, avec 10,94% des parts de marché. L'entreprise autrefois leader sur ce segment est surclassée par le Français AXA Assurances (12,57% des parts de marché). Dans le processus de reconquête du leadership sur le marché camerounais, Chanas Assurances a obtenu, en juillet 2022, le quitus de ses actionnaires pour se



Installation du nouveau DG, Henri Théodore Bayouak2

lancer dans la branche de l'assurance Vie. Doté d'un capital social de 5,2 milliards de Fcfa, Chanas Assurances Vie ambitionne de « devenir le partenaire privilégié pour les particuliers et les entreprises (...) dans un contexte camerounais propice au développement d'une offre d'assurances diversifiée », apprend-on officiellement.

André Noir

PERFORMANCE

CDC franchit la barre des 30 000 tonnes de bananes exportées en 2024

31 643 tonnes ! C'est le volume de bananes que la Cameroon development corporation (CDC) a vendu sur le marché international durant l'année 2024. Il s'agit de la meilleure performance de la société à capitaux publics sur les 55 derniers mois (4 ans et 7 mois), période à laquelle la CDC a repris ses activités.

Cette performance est adossée à des résultats mensuels en hausse d'une moyenne de 15% permettant à CDC d'exporter plus de 2 500 tonnes par mois 5 fois dans l'année (en janvier, avril, mai, septembre et décembre) et même dépasser la barre des 4 000 tonnes en fin décembre (4 418 t en hausse de 77% en glissement annuel).

Le volume vendu globalement sur les 12 mois de l'année est en hausse de 8,8% par rapport aux 29 063 tonnes exportées un an plus tôt et de 413% par rapport aux 6 168 tonnes vendues en 2020. Bien que ce résultat affiche une progression considérable, il faut relever tout de même qu'il est loin du niveau d'antan de la CDC qui exportait en moyenne 80 000 tonnes de bananes par an avant la mise en arrêt de ses activités en août 2018 à cause de la crise sécuritaire. Cette année-là, l'entreprise publique exploitant des plantations de bananes dans les régions du Sud-Ouest et du Littoral, avait réussi à exporter 34 944 tonnes de bananes en 8 mois.

Climat délétaire

L'évolution progressive des résultats

d'exportations de la CDC ne se fait pas sans douleur. Elle intervient dans un contexte où l'entreprise est en proie à de graves difficultés financières qui subsistent depuis la reprise. Parmi elles, une dette salariale colossale évaluée à 35,7 milliards de Fcfa pour la période 2018-2022, une dette fiscale estimée à 31 milliards de Fcfa et une dette envers la Caisse nationale de prévoyance sociale (Cnps) établie à près de 24 milliards de Fcfa. Ce qui fait une dette globale d'environ 81,7 milliards de Fcfa accumulée sur 5 ans. Une situation qui a engendré des tensions sociales au sein de l'entreprise et qui impacte également les revenus sur les ventes de ses produits qui ont chuté de 63,6% passant de près de 55 milliards de Fcfa avant la crise à tout juste 20 milliards de Fcfa actuellement.

Pour la remettre sur pieds, la CDC a été incluse dans un plan de redressement élaboré sous la supervision du Premier ministre en septembre 2022. Ce plan qui vise à restaurer la stabilité financière de la CDC tout en relançant sa production et sa compétitivité a enfin été mis en marche à fin décembre 2024 grâce à une



La CDC a repris ses activités

opération de rachat de créances qui a permis le rachat de 20 milliards de Fcfa de dettes (15 milliards pour Société Générale Cameroun et 5 milliards de Banque Atlantique Cameroun). Une bouffée d'oxygène qui devrait se poursuivre en 2025, quand est prévue la mobilisation d'une seconde tranche de 15 milliards de Fcfa.

Pour mémoire, la CDC, acteur clé de l'agro-industrie camerounaise, spécialisée dans la production de bananes, d'huile de palme et de caoutchouc, est l'entreprise qui a le plus fait les frais de la crise

sociopolitique qui secoue les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun depuis fin 2016 avec des volumes d'exportations décroissants, la mise en congé technique de plus de 6 000 employés sur les 22 000 que comptait l'entreprise, de lourdes pertes matérielles mais également la mise en arrêt de 12 sites sur les 29 que la CDC exploitait entre août 2018 et mai 2020 provoquant la sortie de la CDC du fichier des exportateurs de bananes pour 18 mois.

O.K

FILIERE BANANES

PHP plombe les performances la Compagnie fruitière de Marseille au Cameroun

Après avoir enregistré son plus faible volume d'exportations sur 10 ans en novembre dernier, PHP a terminé l'année 2024 avec un volume de bananes vendues en hausse de 43,7% mais pas assez pour éviter une seconde baisse de régime successive à celle enregistré un an plus tôt.



Bananes de la PHP destinées à l'exportation

L'Association bananière du Cameroun (Assobacam) a rendu publiques les statistiques des activités mensuelles de la filière banane au Cameroun pour ce qui est des exportations du mois de décembre, clôturant ainsi l'année 2024. A la lecture, les opérateurs locaux ont exporté 27 007 tonnes (t) de bananes à la période sous revue dont 19 288 t vendues sur le marché international par Plantations du Haut Penja (PHP), filiale de l'entreprise française Compagnie fruitière de Marseille. Ce volume affiche une

hausse de 43,7% par rapport aux 10 903 t exportées un mois plus tôt.

Toutefois, ce volume, qui est le plus élevé que l'entreprise a enregistré au cours de l'année, n'a pas permis à PHP d'enregistrer des performances à la hausse. Au contraire, les ventes de la société agroalimentaire affichent une courbe décroissante depuis trois ans. Sur les 12 mois écoulés, PHP a vendu 153 258 t de bananes, soit 72,7% du volume global vendu par le Cameroun au cours de l'année 2024. En comparaison des années

précédentes, ce volume est en baisse 5,4% par rapport aux 162 267 t enregistrés 2023 et de 15% par rapport aux 179 347 t vendus un an auparavant. Cette baisse n'est pas surprenante quand on sait qu'en novembre 2024, PHP enregistrerait sa plus faible performance sur 10 ans (10 837 tonnes vendues), ce qui annonçait déjà une baisse de régime.

Ni PHP, ni l'Assobacam n'explique cette baisse continue des performances de l'entreprise qui impacte directement le volume de bananes vendues par le pays, étant leader du marché. Une position que l'entreprise contrôle tant bien que mal, même si les parts qu'elle détient tendent à diminuer au même rythme que ses exportations. Alors que PHP, qui exploite 5 543 hectares de terrain dans la région du Littoral, comptait pour 81,3% du volume national de bananes exporté en 2022, elle ne détient plus que 72,7% en 2024, soit une baisse non négligeable de 8,6 points en 3 ans. Une baisse qui touche directement les performances de la maison mère qui, malgré le lancement en juin 2023 d'une seconde filiale, continue de perdre pied.

La Compagnie fruitière de Mondonie (Cbdm), avec tout juste 14 112 t de bananes vendues en 12 mois,

a contribué à amortir la chute pour l'entreprise française. En effet, alors que PHP enregistre des contreperformances à la chaîne, sa cadette croît rapidement (347,2% de hausse par rapport aux 3 155 t de 2023). Cependant, ceci n'a pas été suffisant pour permettre à la Compagnie fruitière de Marseille de conserver ses 80% de parts habituelles. Sur le volume global de banane dessert vendu à l'international par le pays, les bananes de la société française ont compté pour 84,3% en 2021, 81,3% en 2022 avant de se stabiliser à 79% après l'arrivée de sa 2ème filiale (79,9% en 2023 et 79,4% en 2024).

A noter que pendant que Compagnie fruitière de Marseille recule, sa concurrente directe, Cameroon development corporation (CDC) revient sur la scène à grands pas après avoir été absente et fragilisée plus de 18 mois. Avec 31 643 t de bananes vendues en 2024, la CDC a contribué pour 15% au volume globale (contre 8,4% en 2021). De son côté, Boh Plantation a vendu 11 733 t, en baisse de 634 t en glissement annuel, et représente 5,6% du volume global contre 7,2% en il y a 5 ans.

Omer Kamga

AUTOROUTE YAOUNDÉ-DOUALA PHASE 2

Nganou Djoumessi rassure les riverains sur les indemnités

Deux mois après le lancement des travaux de conception et de réalisation de la phase 2 de l'autoroute Yaoundé-Douala, le chantier a connu une interruption des travaux de déforestation et de terrassement par les populations riveraines de la localité de Bibodi dans la matinée du 17 décembre 2024, du fait du non-paiement des indemnités liées à l'expropriation des emprises.



Emmanuel Nganou Djoumessi, Ministre des Travaux Publics

Une situation qui a amené le ministre des Travaux Publics, Emmanuel Nganou Djoumessi, à réunir autour de la table les différents protagonistes dans le but de les sensibiliser et solliciter leur adhésion totale au projet. « Pas de destruction de biens sans indemnisation préalable. Aucun bien et aucune maison ne sera détruit sans indemnisation des propriétaires », a rassuré Emmanuel Nganou Djoumessi.

Avant de passer la parole à l'assistance, le ministre des Travaux publics a tenu à préciser que ce projet va contribuer au développement socioéconomique des populations riveraines qui bénéficieront de plusieurs projets connexes parmi lesquels 27 Forages, 07 blocs de deux salles deux salles de classes, 07 blocs de six latrines, des tables bancs dans 10 établissements et les aménagements des accès à la Mairie de Ngog Mapubi. Allant dans la même veine, le gouverneur de la région du Centre a relevé que la commission d'évaluation des indemnités a déjà achevé son travail et le dossier suit son cours dans les Services du

Premier ministre pour la signature du décret d'indemnisation. Il a en outre relevé que la liste des bénéficiaires a été préalablement affichée.

Il convient de rappeler que les travaux de cette phase 2 seront exécutés dans un délai de 36 mois. S'agissant du tracé, l'on retient que ce choix est lié à l'approche multi-phasée dans l'exécution de cette seconde phase, « mais aussi qu'il faille privilégier les sections qui ne posent aucun problème en termes de tracé. Cette deuxième phase d'environ 141 km de long, part du village Bibodi dans le Centre, suit la fin de la première phase, en traversant les villages Dibang, Bodmon, la rivière Sanaga, Edea, Log Badjek, entre autres, et se termine au sud-est de la ville de Douala. Vu ainsi, l'infrastructure traversera une zone sensible sur le plan écologique et suscite dès lors, des décisions minutieuses à prendre pour la préservation de la biodiversité au niveau de la réserve de Mangombe », indique la note d'information de la cellule de communication du Mintp. Selon la fiche technique du projet, la section

autoroutière qui va relier Bidodi à Douala sur un linéaire total de 141 km et 27 km de bretelles dans les régions du Centre et du Littoral, comportera cinq tronçons et trois bretelles de raccordement au réseau existant. Le projet prévoit la construction en cinq tronçons, de manière simultanée, au fur et à mesure de la libération des emprises et plusieurs ponts et ouvrages. Ces tronçons concernent les itinéraires Bibodi-Bodmon sur un linéaire de 39,6 km, Bodmon- Song Dong (34 km), Song Dong - Logbadjeck (30 km), Logbadjeck - Pitti gare sur un linéaire de 17,5 km et Pitti gare -Massoubou (20 km).

Les bretelles de raccordement, à l'Est d'Edea (11 km) à l'Ouest d'Edea (8 km) et à l'Entrée Est de la ville de Douala via la Dibamba sur un linéaire de 15,5 km, vont permettre la liaison de l'infrastructure au réseau existant. Il convient de rappeler que la première phase étalée sur 60 km est mise en service depuis l'année dernière.

Cédric Boyomo

PORT DE KRIBI

Le premier bateau annoncé sur le 2e terminal à conteneurs au premier trimestre 2025

Les travaux de construction d'un 2^e terminal à conteneurs au port en eau profonde de Kribi, d'une longueur de quais de 715 mètres (le double du premier) dans la région du Sud du Cameroun, devraient être livrés dans les prochains jours.

À en croire Patrice Melom, l'entrée en service du 2^e terminal à conteneurs de la plateforme portuaire de Kribi permettra « au port de Kribi de commencer à tutoyer les autres places portuaires d'envergure, notamment dans le Golfe de Guinée ». Comme le premier, le 2^e terminal à conteneurs du port en eau profonde de Kribi, qui dispose d'une zone d'entreposage de 33 hectares, sera opéré par la société Kribi Conteneurs Terminal (KCT).

Cette co-entreprise formée par le logisticien Africa Global Logistics (AGL, ancien Bolloré), le Chinois CHEC et l'armateur français CMA CGM, a d'ores et déjà réceptionné, entre

le 12 septembre et le 14 octobre 2024, des équipements portuaires permettant l'opérationnalisation du nouveau terminal. Il s'agit d'investissements dépassant déjà 50 milliards de FCFA, apprend-on, pour une prévision globale estimée à 70 milliards de FCFA par KCT.

Investissement d'un montant d'environ 400 milliards de FCFA, dont 75% du financement pourvu par le banquier chinois Eximbank of China, le 2^e terminal à conteneurs est une composante de la phase 2 du projet de construction du port en eau profonde de Kribi. Cette deuxième phase intègre également la construction de terminaux d'hydrocarbures et minéralier, dans la perspective de l'exploitation des gisements miniers en

cours de développement au Cameroun.

« La phase II des activités de KCT va créer plus de 300 emplois directs, renforcer la plateforme industrialo-portuaire de Kribi, et dynamiser les échanges économiques dans toute la sous-région », souligne David Azra, le directeur général de cette entreprise, qui opère les deux terminaux à conteneurs du port en eau profonde de Kribi.

Omer Kamga



Vers la réception du premier bateau sur le terminal 2

EXECUTION DU BUDGET 2025

Louis Paul Motaze procède au lancement à Buéa

Comme de tradition, le Ministre des Finances, Louis Paul MOTAZE a procédé ce mercredi 15 janvier 2025, dans la ville de Buea, chef-lieu de la Région du Sud-Ouest, département du Fako, au lancement officiel du budget l'Etat du Cameroun et de ses entités en région.



Louis Paul Motaze, Ministre des Finances

La Cérémonie de Buea a réuni l'ensemble des parties prenantes à l'exécution du budget, tant au niveau régional qu'au niveau

national. C'est l'occasion pour les experts du Ministère des Finances et ceux du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du

Territoire, d'apporter des éclairages sur les grandes orientations et priorités du Budget 2025, les grands projets d'investissements du Gouvernement pour l'année 2025, le financement de la décentralisation, des principales mesures fiscales et non fiscales, des recettes et des dépenses en prévision pour 2025, les innovations majeures de la Loi de Finances 2025, sans oublier des éclaircissements sur le contexte d'élaboration dudit budget entre autres. « Dans ce contexte, l'action du gouvernement sera orientée vers la réalisation des travaux nécessaires à un déploiement efficace des acteurs et opérateurs qui interviennent dans l'amélioration de la compétitivité et de la productivité de l'économie » a déclaré Louis Paul Motaze.

Dans l'optique d'inciter ses collaborateurs de la Région du Sud-Ouest à un service public exemplaire et nécessaire à une exécution rationnelle et optimale du budget

de l'Etat, le Ministre des Finances effectuera la visite des services déconcentrés de son département ministériel, laquelle débouchera sur une réunion avec l'ensemble des collaborateurs régionaux. Le Chef de département aura aussi l'occasion d'encourager son personnel à être toujours performant et résilient dans un contexte difficile. Mais aussi, il les invitera à œuvrer de manière exemplaire pour une année financière réussie.

Exécutoire depuis le 1er janvier 2025, le budget de l'Etat pour cet exercice est placé sous le signe d'un budget d'impulsion économique de 7 317,7 milliards de Fcfa en recettes et en dépenses. Il se décompose de la manière suivante : 7 250,8 milliards de Fcfa pour le budget général et 66,9 milliards de Fcfa pour les 11 Comptes d'Affectation Spéciale (CAS).

André Noir

CONJONCTURE

PLAN D'IMPORT-SUBSTITUTION

Des incertitudes sur l'atteinte des objectifs d'ici 2026

A sa première année de mise en œuvre, les résultats de ce plan gouvernemental estimée à 1 371,5 milliards de Fcfa ne sont pas prometteurs : la production a plutôt chuté dans divers domaines, l'insécurité alimentaire s'est accentuée, les importations ont pris de l'envol, de nombreuses contraintes persistent sur le terrain selon certaines autorités en charge de la mise en œuvre dudit programme, etc.



Assurer la sécurité alimentaire

Au Cameroun, les pouvoirs publics réussissent-ils le pari d'œuvrer considérablement à la réduction de la balance commerciale qui se creuse d'environ 1 500 milliards de Fcfa chaque année et assurer la sécurité alimentaire? Il apparaît difficile pour le moment de répondre à cette question avec optimisme au regard de l'état des lieux dressé à la première année du lancement du Plan intégré d'import-substitution agropastoral et halieutique (Piisah) 2024-2026. En effet, d'après le programme économique et financier présenté par le Premier ministre Joseph Dion Ngute à l'Assemblée nationale le 1er décembre 2024, la production, censée augmenter pour limiter les importations, a plutôt décliné dans divers domaines.

OFFRE INFÉRIEURE À LA DEMANDE

Dans la foulée, après une hausse de 6% (235 960 tonnes) en 2022, la production globale

de viande et d'abats comestibles a chuté à 347 900 tonnes en 2023 en 2024 soit une diminution drastique de 111 940 tonnes en valeur absolue (32,2%) en glissement annuel. Bien plus, la production halieutique a poursuivi sa baisse pour s'établir à 190 273 tonnes en 2024 après 230 000 tonnes un an plus tôt soit une régression de 39 727 tonnes (-17,3%). Par ailleurs, seules 9 500 tonnes de poissons ont été produites. Pourtant, à la même période en 2023, le chef du gouvernement révélait une production de poissons de 150 086 tonnes.

En outre, l'agriculture n'est pas en reste avec l'un des produits phares qu'est le palmier à huile. Bien que disposant d'au moins 05 zones agroécologiques, le Cameroun importe abondamment de l'huile de palme. La raison, apprend-t-on des acteurs du secteur, sur une demande d'environ 2,4 millions de tonnes, le pays ne produit qu'à peine 500 000 tonnes contre une cible de 800 000 tonnes en 2030. C'est dire que les

pouvoirs publics n'ont toujours pas trouvé de solutions pour relever cette filière d'après Jacques Kemleu, président de l'Association des raffineurs des oléagineux du Cameroun. « Il faut engraisser les palmiers et ça coûte cher. Vous avez les pays où l'on fait 24 tonnes à l'hectare de noix contre à peine 4 000 tonnes au Cameroun », a-t-il déploré à la radio nationale le 12 janvier 2025.

Le secteur avicole n'a pas fait mieux. Le Cameroun n'a produit que 95 501 tonnes d'œufs de table en 2024. Ce chiffre est loin des 123 100 tonnes enregistrées en 2023. La baisse enregistrée ici est de 27 559 tonnes (-28,8%) en glissement annuel. Loin de s'atténuer afin de réduire le déficit de la balance commerciale comme l'envisage le gouvernement, les importations ont plutôt augmenté au 3e trimestre 2024 selon les données des Douanes. Elles sont ressorties à 1 120 milliards de Fcfa venant de 1071, 741 milliards de Fcfa à la même période en 2023.

Résultat des courses, le pays semble s'éloigner de l'objectif d'atteindre l'autosuffisance alimentaire. A en croire les chiffres publiés par le ministre de l'Agriculture en décembre 2024 ; 3,080 millions de personnes sont en insécurité alimentaire dont 265 314 en urgence ou ayant faim. Cette proportion représente près de 11% de la population camerounaise estimée à 30 millions d'habitants. Le constat est visible : le nombre de personnes en insécurité alimentaire a augmenté de 180 000 (+6,2%) en un an malgré le lancement du Piisah.

DE NOMBREUX DÉFIS STRUCTURELS

Ces objectifs, en deçà des attentes reflètent plus ou moins, la non-implémentation

d'un certain nombre de mesures qui auraient dû servir de préalables au plan triennal d'import-substitution. C'est en tout cas, ce qu'a révélé le 12 janvier 2025 à la radio nationale, la coordonnatrice du Programme d'appui au développement des filières agricoles (Padfa) qui s'appête à entrer dans sa deuxième phase et dont la principale mission est de réduire la pauvreté et améliorer la souveraineté alimentaire et nutritionnelle.

Pour Hélène Rosalie Marigoh Bouquet, « les problèmes concernant le développement de l'agriculture pour la plupart des filières ont été diagnostiqués... Ces problèmes sont liées principalement à la semence de qualité pour des meilleurs rendements ; l'accès aux infrastructures et équipements de production ou l'extension des surfaces cultivables, et l'intensification de la production. On a également des problèmes liés à la faible structuration des producteurs et des organisations de producteurs, l'accès difficile aux intrants ou des questions de coupes et d'accessibilité, la faible ou la non-maîtrise de production et des traitements post-récolte ; les questions de commercialisation et de compétitivité d produits, etc », a-t-elle énuméré.

Pour rappel, la mise en œuvre du Plan intégré d'import-substitution agro-pastoral et halieutique (Piisah) est estimée à 1 371,5 milliards de Fcfa. Il devrait respectivement coûter à l'Etat, 248, 4 milliards de Fcfa en 2024 puis 511, 6 milliards de Fcfa en 2025 et 611, 4 milliards de Fcfa en 2026 avec pour priorité, les filières bovine et laitière, le riz, le blé, le maïs, le mil/sorgho/soja, le poisson et le palmier à huile.

Omer Kamga

DETTES

La Banque mondiale suspend de nouveau les financements du Gabon pour insolvabilité

Six mois après qu'elle ait levé sa suspension de financements, la Banque mondiale vient à nouveau de couper des décaissements au bénéfice du Gabon pour insolvabilité. Selon le ministère gabonais des Comptes publics, cette suspension est la conséquence d'arriérés de dettes établis au 10 janvier 2025 à la somme de 17 milliards de FCFA.

Dans un communiqué publié le 13 janvier dernier, le ministère gabonais des Comptes publics fait la révélation suivante : « La Banque mondiale a mis en œuvre la suspension de ses décaissements en faveur du Gabon en raison d'arriérés de dettes établis au 10 janvier 2025 à la somme de 17 milliards de FCFA ».

Cette situation « ponctuelle », explique le ministère, tient à plusieurs facteurs : l'insuffisante mobilisation sur le marché international de ressources prévues dans la loi de finances ; la prise en charge volontariste de mesures sociales additionnelles fortes particulièrement attendus de longue date par les populations ; l'affection circonstancielle de ressources importantes à des opérations stratégiques pour le pays.

Néanmoins, indique le ministère des Comptes publics, l'Etat gabonais s'engage à mettre en œuvre toutes les dispositions nécessaires « pour apurer dans les meilleurs délais, les arriérés en question ». A preuve, souligne le ministère, à fin novembre 2024, l'Etat des paiements de la dette publique du Gabon est de 1 210 milliards de FCFA.

Cette situation de suspension à répétition des financements de la Banque mondiale est contre productive pour le Gabon. Car, elle remet en question sa signature sur le marché financier international, et même local. Car, être dans l'incapacité d'honorer

ses engagements rend les investisseurs méfiants et les prêteurs frileux. La conséquence, c'est que le Gabon peut se retrouver dans une situation où les marchés financiers pourraient ne plus lui prêter l'argent nécessaire pour booster son économie.

Arguments de défense

Il y a six mois pourtant, la Banque mondiale avait levé sa dernière suspension de financements. C'était le 10 juillet 2024, à la suite d'un règlement de créances effectuées par les autorités gabonaises. Ce retour à la normale est intervenu après une semaine de brouille. En effet, le 3 juillet 2024, le ministère gabonais des Comptes publics avait révélé que la Banque mondiale a suspendu ses décaissements « en raison de l'existence d'échéances impayées ». Pour se défendre, ce ministère a expliqué que, « le retard dans le règlement des échéances dues à la Banque mondiale est lié à des raisons techniques, qui n'ont pas permis d'honorer la totalité des engagements à la date du 30 juin 2024 ».

Afin de remédier à la situation, le ministère des Comptes publics avait déclaré avoir procédé au paiement de ces impayés et que, l'ensemble des échéances de dette au profit des autres créanciers multilatéraux était en cours de paiement. Comme pour prouver sa bonne foi, ce ministère a indiqué à l'époque que la direction générale de la comptabilité publique et du trésor a été amenée à régler pour près de 136 milliards de FCFA de



L'institution a mis en œuvre la suspension de ses décaissements en faveur du Gabon

dettes de marché pour le seul mois de juin 2024.

En outre, du 1er septembre 2023 au 31 mai 2024, les remboursements de la dette publique conventionnée (sous la gestion de la Direction Générale de la Dette) ont représenté 857,92 milliards de Fcfa, dont 616,87 milliards de FCFA en capital et 241,05 milliards de FCFA d'intérêts. Sur la même période, les tirages (décaissements d'emprunts) ont représenté 453,92 milliards de FCFA. Il en résulte que du 1er septembre 2023 au 31 mai 2024, le désendettement net de l'Etat a représenté 162,95 milliards de FCFA. Au 31 mai 2024, l'encours de la dette publique conventionnée de l'Etat était

de 6 988,87 milliards de FCFA.

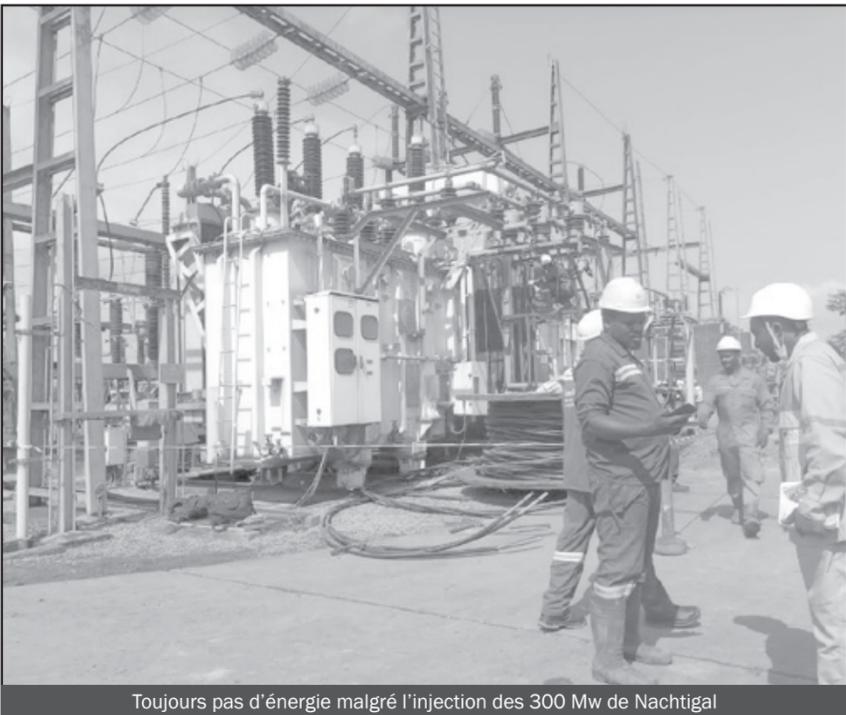
A fin 2024, le portefeuille de la Banque mondiale au Gabon compte trois projets actifs pour un montant total de 214 50 millions de dollars (129,8 milliards de FCFA). Le portefeuille courant des engagements de la Société financière internationale (IFI) s'élève à 111,3 millions de dollars (68,3 milliards de FCFA) et l'Agence multilatérale de garantie des investissements (Miga) appuie trois projets d'un encours brut total de 118,1 millions de dollars (71,4 milliards de FCFA). Soit un total d'actifs de 269,5 milliards de FCFA.

Placide Onguéné

ÉLECTRICITÉ

Ménages et entreprises renouent avec les délestages, malgré les 300 Mw injectés par Nachtigal

Depuis fin décembre 2024, de nombreux quartiers des villes et localités du Cameroun sont privés d'électricité de jour comme de nuit, pendant des périodes allant de 6 à 8 heures, selon le programme de rationnement de l'énergie électrique diffusé par Eneo, le distributeur exclusif de l'électricité dans le pays.



Toujours pas d'énergie malgré l'injection des 300 Mw de Nachtigal

Ces délestages, qui causent des désagréments aux ménages, ainsi que des pertes diverses aux entreprises, surviennent alors que le barrage de Nachtigal (420 MW), en cours de finalisation dans la région du Centre du pays, apporte déjà 300 MW d'énergie supplémentaire dans le réseau électrique national depuis le 23 décembre 2024.

« Le déficit de production actuel est autour de 100 MW. Mais, il est absorbé par le renoncement des industriels (les entreprises s'effacent du réseau au profit d'une autre source d'énergie, pour que le distributeur privilégie les ménages, Ndlr). Dans ce contexte, les ménages sont touchés quand le réseau de transport (géré par la Société nationale de transport de l'électricité, Sonatrel, Ndlr) tousse dans ses divers nœuds. À Douala (la capitale économique du pays), les nœuds de Logbaba, Bassa (quartier abritant une grande zone industrielle, Ndlr), Makepe, Bakoko et Ngodi Bakoko sont saturés. En cette période de surchauffe, toute montée de la demande sur ces postes peut pousser le gestionnaire du réseau de transport à solliciter des rationnements pour éviter la casse. À Yaoundé (la capitale), la liaison de transport Oyomabang-Ngoussou s'est régulièrement retrouvée en soirée, à un niveau de charge imposant des rationnements d'urgence de 10 MW. Et ce depuis décembre 2024 », explique une source autorisée. Parmi les causes des délestages, nos sources indexent également la survenue récurrente de pannes sur le réseau de distribution, géré cette fois-ci par le concessionnaire Eneo. Afin de limiter les rationnements induits par ces contraintes aussi bien sur le réseau de transport que de distribution, apprend-on, des travaux d'urgence ont été réalisés. « Des aménagements ont été faits

par Sonatrel et Eneo, pour réduire la pression de la demande sur la liaison Oyomabang-Ngoussou. Il s'est agi de raccorder deux grandes lignes de distribution, jusque-là accrochées au poste de Ngoussou, sur le poste de transport de Nyom. Ce type de réaménagement est en cours d'exécution à Douala pour diminuer les coupures liées aux surcharges des postes de transport et à la fragilité de certaines lignes de distribution », apprend-on de source proche du dossier.

Cependant, pour véritablement sortir de l'auberge, « à terme, il faut espérer que Sonatrel mette à exécution son plan d'amélioration de son réseau dans les deux villes, par l'injection de nombreux transformateurs de puissance ». De plus, poursuit notre source, « tout en construisant de nouvelles lignes de distribution prévues cette année et plus tard, Eneo devrait accentuer la lutte contre la fraude, source importante de la montée des charges sur les postes et de l'écrasement des tensions dans les quartiers ».

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La description ainsi faite des défis à relever sur les réseaux de transport et de distribution de l'électricité au Cameroun laisse entrevoir les difficultés du secteur de l'électricité à profiter, le moment venu, de la totalité des 420 MW attendus du barrage de Nachtigal au premier trimestre 2025. Pour preuve, en dépit de la disponibilité des 300 premiers MW de cette infrastructure appelée à augmenter de 30% d'un seul coup les capacités du pays, le Cameroun continue de faire face à des contraintes de production, en affichant notamment un déficit autour de 100 MW.

« Le déficit de production serait réduit si Globeleq n'avait pas

maintenu hors service ses machines de Kribi, faisant que l'entrée en scène de Nachtigal ne règle pas le problème de l'équilibre entre l'offre et la demande », apprend-on. En effet, en raison du non-paiement de ses factures par le distributeur Eneo (environ 8 milliards de FCFA chaque mois), qui lui-même fait face à une accumulation des impayés de ses clients, dont l'État du Cameroun, Globeleq, producteur indépendant, a décidé d'arrêter ses centrales à gaz de Kribi (216 MW) et thermique de Dibamba (88 MW). Ce qui prive le secteur de l'électricité d'une bonne partie des capacités installées.

En plus des frictions contractuelles entre Eneo et Globeleq, entreprise britannique contrôlant tout de même plus de 300 MW de capacités installées au Cameroun, les contraintes liées aux changements climatiques privent également le pays d'une bonne partie de ses capacités de production d'électricité. De bonnes sources, la production du barrage de Memvé'élé, construit dans la région du Sud pour une capacité de 211 MW, n'oscille désormais qu'entre 35 MW en journée et environ 100 MW en soirée. À cause de l'étiage, caractérisé par la baisse du niveau des eaux dans le fleuve Ntem, sur lequel l'infrastructure est construite. Généralement, certains jours du mois de janvier, apprend-on, la production de cette infrastructure, qui affiche actuellement un déficit journalier allant de 111 MW à 176 MW, est quasiment nulle.

En attendant la construction d'un barrage de retenue en amont du Ntem, comme annoncé par le gouvernement pour résorber les contraintes des deux étiages observés sur ce fleuve au cours de l'année, les changements climatiques n'épargnent non plus le fleuve Sanaga, sur lequel sont construits les barrages de Songloulou (384 MW), d'Edéa (276 MW) et même de Nachtigal. « Les aléas climatiques sont d'autant plus aigus cette année (2025) que même la Sanaga (en amont duquel est construit le barrage de retenue de Lom Pangar, d'une capacité de retenue de 6 milliards de m³ d'eau) est affectée. En conséquence, Nachtigal et Songloulou ne pourront pas produire à pleine capacité de tout temps, comme par le passé », souffle une source interne à la société Eneo. En cause, apprend-on, le phénomène d'évapotranspiration (transfert de quantité d'eau vers l'atmosphère) observé depuis quelques jours sur le fleuve Sanaga, qui abrite à lui tout seul 75% du potentiel hydroélectrique du Cameroun.

Bouba Yankréo

EAU POTABLE

« Il n'existe aucun bras de fer entre la Camwater et la Banque mondiale » Blaise Moussa – DG Camwater

L'entreprise que dirige Blaise Moussa réagit ainsi à un article du confidentiel *Africa Intelligence*, publié le 14 janvier dernier. Camwater dément un bras de fer avec la Banque mondiale autour de la hausse de ses tarifs en 2025



Blaise Moussa, DG de Camwater

« Il n'existe aucun bras de fer entre la Camwater (Cameroon Water Utilities) et la Banque mondiale. Bien au contraire, celle-ci accompagne la Camwater dans ses réformes structurelles, notamment à travers deux projets en cours de finalisation des principes de financement... ». C'est ce que souligne la société publique en charge de la gestion de l'eau potable au Cameroun, dans un communiqué publié le 14 janvier 2025.

« Après les pressions du Fonds monétaire international (FMI) pour une réduction de la subvention au carburant, c'est au tour de la Banque mondiale de demander au gouvernement camerounais d'augmenter le prix du mètre cube d'eau, pour le porter à 270 Fcfa. La hausse des prix est bien prévue dans le plan de développement stratégique 2025-2029 de la Cameroon Water Utilities (Camwater). Mais, son directeur général, Blaise Moussa, et le ministre de l'Eau et de l'Énergie, Gaston Eloundou Essomba, ont opposé une fin de non-recevoir à l'institution de Bretton Woods (...) Dans un contexte de forte augmentation des produits de première nécessité depuis le déclenchement de la guerre en Ukraine, et en pleine année électorale, le gouvernement camerounais ne souhaite pas ouvrir un nouveau front de contestation sociale », peut-on lire dans l'article incriminé.

« Il n'y aura aucune augmentation des tarifs de l'eau de la Camwater à court terme (2025-2026). Dans l'hypothèse d'une augmentation des tarifs à moyen terme, prévue dans le Plan stratégique de la Camwater à partir de 2027, celle-ci s'effectuera sous les auspices du gouvernement, respectera strictement les procédures légales en vigueur et sera précédée de consultations paritaires avec toutes les parties prenantes concernées », répond Camwater dans son communiqué cité plus haut.

« Si vous prenez connaissance de la stratégie de développement 2025-2029 de Camwater, vous y verrez que l'augmentation de ses tarifs y est incluse. La Banque mondiale n'a pas travaillé sur ce document », souligne une source autorisée dans les services de cette institution de Bretton Woods à Yaoundé.

Par ailleurs, présentée par Africa Intelligence comme une « société publique en déficit chronique », le concessionnaire du secteur de l'eau potable au Cameroun révèle avoir « arrêté ses comptes pour l'exercice 2023, dont le résultat est en nette amélioration » d'un peu plus de 4 milliards de FCFA.

Omer Kamga

RÉSULTATS INSATISFAISANTS

La BM accuse un faible niveau des décaissements dans le projet Swedd au Cameroun

La décision de la Banque mondiale de mettre fin au Projet pour l'autonomisation des femmes et le dividende démographique au Sahel (Swedd, en anglais) remonte à plusieurs mois. Mais, c'est seulement le 18 décembre 2024 que l'institution de Bretton Woods a formellement notifié les autorités camerounaises à travers une correspondance de Cheick Fantamady Kanté, le directeur des opérations de la Banque mondiale pour le Cameroun, adressée à Alamine Ousmane Mey, le ministre



Le faible niveau des décaissements a joué en défaveur du pays

La Banque mondiale ne cache pas les raisons qui l'ont poussé à mettre un terme au projet mis en œuvre dans les trois régions septentrionales du Cameroun (Adamaoua, Nord et Extrême-Nord). En premier lieu, le faible niveau des décaissements a joué en défaveur du pays. Selon un rapport publié à l'issue d'une mission de la Banque mondiale ayant séjourné au Cameroun du 16 au 23 février 2024, le taux de décaissement des crédits n'était que de 8,3 %. À cette date, seuls 5,7 millions de dollars (environ 3,6 milliards de FCFA) avaient été décaissés sur un montant total de 75 millions de dollars

(plus de 45 milliards de FCFA) mis à disposition.

La mission a estimé que ce chiffre était beaucoup trop bas. Cette même mission a d'ailleurs fait remarquer que le projet Swedd au Cameroun n'est pas parvenu à impacter les populations bénéficiaires, les femmes des régions du Grand-Nord. Les experts de la Banque mondiale estiment même que les progrès dans la mise en œuvre globale du projet sont « insatisfaisants ».

Le management d'Alphonse Glory Mbah Ngami, coordonnateur national

du projet, est mis en cause. En effet, la Banque mondiale souligne que parmi les 16 pays africains où le projet Swedd est implémenté, l'équipe du Cameroun est la plus pléthorique. Ce sureffectif a considérablement alourdi le budget de fonctionnement, tout en compromettant l'efficacité opérationnelle. Ainsi, le rapport de la mission menée en février dernier révèle que presque tous les indicateurs sont au rouge, à l'exception de celui relatif à la formation des sages-femmes. De plus, certaines parties prenantes, notamment des enseignants, se plaignent de n'avoir jamais été payés après avoir travaillé pour le projet dans le cadre des cours de mise à niveau des bénéficiaires.

Les recommandations formulées par les experts de la Banque mondiale lors de la mission de février 2024 n'ont pas permis d'améliorer la consommation des crédits alloués au projet Swedd au Cameroun. Un exemple frappant de cette situation concerne la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2024, pour laquelle un décaissement de 2,5 milliards de FCFA était prévu. Parmi les dépenses envisagées figurait le paiement d'un Mémoire d'entente (MoU) avec l'Unicef, destiné à l'achat de véhicules pour un montant de 308,3 millions de FCFA (512 336 USD). Cependant, à la date du 18 décembre 2024, lorsque la Banque mondiale a informé le ministère de l'Économie (Minepat), aucun véhicule n'avait encore été réceptionné. De plus, d'autres acquisitions planifiées, telles que les véhicules utilitaires destinés

à servir de cliniques mobiles ou les voitures podium pour les campagnes de sensibilisation de masse, n'avaient toujours pas été livrées. À cela s'ajoutent des projets d'achat comme le matériel informatique destiné à équiper les 15 écoles de formation des sages-femmes, d'une valeur de 549 millions de FCFA via l'Unicef, ou encore l'acquisition de motos pour environ 167 millions de FCFA, qui n'ont jamais été réalisés.

Période de grâce
La Banque mondiale a accordé une période de grâce de quatre mois, qui prend fin le 30 avril 2025, pour permettre au management du projet d'« effectuer les paiements éligibles ». Et, « toute dépense qui ne serait pas correctement payée pendant la période de grâce sera inéligible et devra par conséquent être prise en charge par le gouvernement », précise Cheick Fantamady Kanté dans une correspondance datée du 23 décembre 2024 et adressée, une fois encore, au ministre de l'Économie. On apprend que c'est le gouvernement camerounais qui va prendre en charge les dépenses de fonctionnement pendant ces quatre mois.

Implémenté en Afrique depuis 2015, le projet Swedd devait démarrer au Cameroun en 2020 pour une durée de quatre ans. Toutefois, des retards liés à la « maturité des crédits » ont repoussé le lancement officiel à 2022. L'accord de financement a été signé le 12 octobre 2021 et le projet a réellement débuté le 8 février 2022.

Placide Onguéné

BALANCE DES PAIEMENTS

Les financements extérieurs baissent de 162 milliards Fcfa au deuxième trimestre 2024

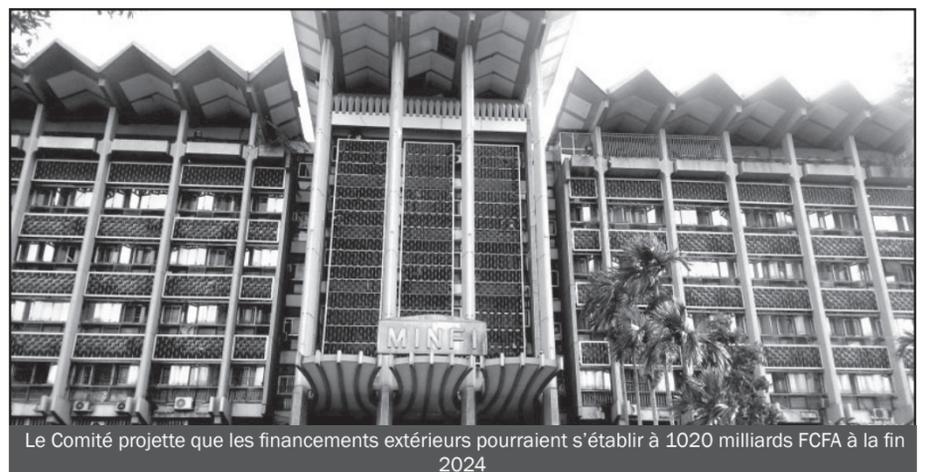
Au Cameroun, les financements extérieurs se chiffraient à 539 milliards Fcfa au deuxième trimestre de l'année 2024. C'est 162 milliards Fcfa de moins qu'à la même période en 2023 où les financements extérieurs étaient de 701 milliards Fcfa. C'est ce que révèle le ministère des Finances, à travers les données du rapport de décembre 2024 du Comité technique de la balance de paiements.

Le document explique que cette diminution est due à la « baisse des financements extérieurs nets du secteur privé non bancaire et la hausse des avoirs extérieurs nets des banques commerciales ».

Les financements extérieurs du secteur privé non bancaire étaient en effet de 261 milliards Fcfa au deuxième trimestre 2024, contre 328 milliards Fcfa à la même période en 2023. Soit 67 milliards Fcfa de moins. Néanmoins, en 2024, ces financements du secteur privé non bancaire pourraient être de 564 milliards Fcfa, selon les estimations du Comité, en augmentation de 64 milliards Fcfa par rapport à l'année précédente où ils s'étaient établis à 400 milliards Fcfa. Les Investissements directs étrangers eux sont projetés à 603 milliards Fcfa, contre 547 milliards Fcfa en 2023. Le Comité technique de la balance de

paiements rapporte également que « le solde global qui se dégage de l'ensemble des transactions effectuées avec l'extérieur au cours du deuxième trimestre 2024 est excédentaire de 10,0 milliards, contre un déficit de 114,6 milliards au trimestre précédent. Cette évolution résulte d'une hausse plus importante des financements extérieurs que l'aggravation du déficit courant. En glissement annuel, l'excédent du solde global se réduit de 229,2 milliards ».

En définitive, le Comité projette que les financements extérieurs pourraient s'établir à 1020 milliards FCFA à la fin 2024, contre 938 milliards FCFA sur toute l'année 2023, soit une progression de 82 milliards FCFA. La balance des paiements est en effet un document comptable qui retrace l'ensemble des flux économiques et financiers entre les résidents d'un pays



Le Comité projette que les financements extérieurs pourraient s'établir à 1020 milliards FCFA à la fin 2024

et les non-résidents au cours d'une année. Elle permet de comprendre les relations économiques d'un pays avec le reste du monde.

Pour l'année 2023, le Comité note que la balance des paiements affiche un solde courant déficitaire de 1221 milliards (soit 4,1% du PIB), en

aggravation par rapport au déficit de 941,2 milliards (3,5% du PIB) enregistré en 2022. Cette aggravation est due principalement à la hausse du volume global des importations de 8,8% et d'une baisse du volume des exportations de 14,2%.

Paul Nkala

MARCHE DES TITRES PUBLICS

Le Cameroun projette de lever 1 130 milliards Fcfa en 2025

Pour mobiliser cette enveloppe sur le marché monétaire de la Cemac, le Trésor public camerounais utilisera les deux mécanismes de levée de fonds qui lui sont courants : les Obligations de Trésor Assimilables (OTA) et les Bons de Trésor Assimilables (BTA) qui lui permettront de lever 380 milliards Fcfa et 750 milliards Fcfa respectivement.



Louis Paul Motaze, Ministre des Finances

Après le Tchad qui projette de lever 400 milliards de Fcfa sur le marché des titres publics de la Banque des États de l'Afrique centrale (Beac), c'est au tour du Cameroun de rendre copie de ses besoins en ressources. En effet, le pays de Louis Paul Motaze compte collecter pour le compte de l'exercice 2025, une enveloppe de 1 130 milliards Fcfa. Pour mobiliser cet argent, le pays utilisera les deux mécanismes de levée de fonds qui lui sont courants : les Obligations de Trésor Assimilables (OTA) et les Bons de Trésor Assimilables (BTA). Ces instruments lui permettront de lever 380

milliards Fcfa et 750 milliards Fcfa respectivement. Les BTA (emprunts de courtes durées), émises sur le marché des titres publics de la Banque centrale commune aux 6 pays de la Cemac, sont une nouvelle fois au cœur de la stratégie de financement du Cameroun. Pour ce faire, le pays s'est le plus tourné vers les bons de 26 semaines (490 milliards de Fcfa) et 52 semaines de maturité (175 milliards de Fcfa). En ce qui concerne les titres de longue maturité, les OTA 5 et 6 ans seront les plus sollicités avec des levées de 110 milliards de Fcfa pour chaque instrument.

D'après le calendrier annuel consulté par EcoMatin, le Cameroun ne compte pas émettre cette année 2025, un appel d'offre à l'épargne (Emprunt obligataire) sur le marché financier de

la Cemac. Toutefois, le ministère des Finances (Minfi) pourrait l'annoncer au courant de l'année, ce qui modifierait les objectifs de collecte. De plus, le Minfi a rendu public le document prévisionnel des émissions des titres publics du pays sur le 1er trimestre 2025. Il en ressort qu'entre janvier et mars, le Cameroun sera à la recherche de 230,4 milliards de Fcfa ; soit 35 milliards de Fcfa en janvier, 65 milliards de Fcfa en février et 130,4 milliards de Fcfa en mars 2025. Cependant, le pays, comme ses voisins de la sous-région, fait face à des défis sur le marché, exacerbés par un durcissement des conditions d'emprunt et un resserrement de la politique monétaire, orchestrés par la Banque centrale pour contenir l'inflation croissante. Cette nouvelle donne contraint le Cameroun, historiquement friand de taux d'intérêt bas, à s'arrimer, tout relevant ses taux de rémunération sur ses opérations du marché. Pour preuve, en octobre 2024, les données de la Cellule de règlement et de conservation des titres (CRCT) révèlent une augmentation significative du taux d'intérêt moyen sur les BTA émises par le Cameroun, atteignant 6,9 %. Cette rémunération représente la plus élevée des 12 dernières années, avec une augmentation de 2 % par rapport

à la moyenne de 5,8 % observée entre octobre 2023 et octobre 2024.

Somme toute, la révision par la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac) des taux de pondération aux États qui va jusqu'à 100 % pour certains pays crée des incertitudes sur la capacité du Cameroun à atteindre ses objectifs de financement sur le marché régional. Cette mesure qui vise à dissuader les banques à prêter aux États compte tenu de leur forte exposition au risque souverain, pourrait compromettre l'exécution des budgets des pays de la Cemac, à moins que le régulateur ne décide de revenir sur sa décision. Selon les données officielles, l'exposition des banques au risque souverain (sur les prêts et titres) dans la région est passée de 10 % à fin 2015 à 31 % du total des actifs à fin 2023, ce qui menace la stabilité du système financier. Cette mesure n'est pas sans conséquence sur les levées de fonds Cameroun. Alors que le pays recherchait le 1er janvier dernier une enveloppe de 10 milliards de Fcfa sur une BTA 52 semaines, celui-ci n'a que collecté 8,5 milliards de Fcfa.

André Noir

RECETTES NON FISCALES

En 2024, les travailleurs étrangers ont généré 14,4 milliards de Fcfa à l'Etat

Avec la loi de finances 2025, le gouvernement camerounais vise à collecter 20 milliards de Fcfa en encadrant plus strictement l'emploi des consultants et experts étrangers, afin de financer le développement national.

Le ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Issa Tchiroma Bakary, a présidé le 9 janvier dernier, à Yaoundé la première session du groupe de travail interministériel chargé de la lutte contre la main-d'œuvre étrangère en situation irrégulière. Au centre des discussions, les amendements apportés par la loi de finances 2025 ont retenu l'attention. L'article 23, qui modifie et complète les dispositions de 2023, introduit des mesures innovantes pour encadrer davantage l'emploi des travailleurs étrangers au Cameroun.

Parmi elles, des frais spécifiques désormais imposés aux consultants et experts étrangers, ainsi qu'aux structures privées de formation professionnelle. Ces réformes, bien qu'ambitieuses, visent une seule finalité : maximiser les contributions financières de ces acteurs au développement du Cameroun. Avec une taxation équivalant à un ou deux mois de salaire brut, ajustée selon l'origine géographique, les recettes fiscales ont connu un bond spectaculaire. Ce système, en vigueur depuis 2023, est désormais étendu à d'autres catégories professionnelles, incluant des pénalités dissuasives pour les contrevenants. « Ces mesures ne sont pas qu'une question de régulation. Elles permettent de garantir une compétition équitable sur le marché du travail tout en renforçant notre souveraineté économique », a déclaré le ministre Tchiroma Bakary.

Les recettes générées par la main-d'œuvre étrangère en situation

irrégulière ont connu un dynamisme impressionnant. 14,4 milliards de Fcfa mobilisés en 2024, soit une progression vertigineuse par rapport aux 5 milliards collectés en 2023.

Des ambitions revues à la hausse Loin de se reposer sur ses lauriers, le gouvernement affiche des ambitions élevées pour 2025, avec un objectif de 20 milliards de Fcfa. Ce montant devrait être atteint grâce à l'élargissement de la base fiscale et à l'efficacité des contrôles. Pour les autorités, les retombées financières de cette stratégie vont bien au-delà des chiffres : elles permettent de financer des initiatives locales, d'améliorer les infrastructures et de soutenir l'emploi national. Mais les impacts sociaux ne sont pas en reste. Les mesures visent à assainir le marché du travail en favorisant la régularisation des travailleurs étrangers et en stimulant les opportunités pour la main-d'œuvre camerounaise. Les retombées de ces réformes suscitent des réactions contrastées. Si les experts financiers saluent leur efficacité, certains observateurs pointent du doigt une potentielle rigidité qui pourrait décourager les investissements étrangers.

Néanmoins, le gouvernement camerounais, fort de ses résultats, semble déterminé à poursuivre cette voie. La rencontre de jeudi dernier a également été l'occasion de présenter les nouveautés introduites par la loi de finances 2025, notamment l'amendement de l'article 22 de la loi de 2023 et son enrichissement par l'article 23. Désormais, de nouvelles

dispositions s'ajoutent aux frais de visa pour les travailleurs étrangers : les consultants et experts étrangers devront verser 5 % de leurs honoraires au titre des frais de visa.

MESURES COERCITIVES

« En plus des frais de visa, tout employeur recrutant un travailleur étranger en infraction aux lois et règlements en vigueur s'expose à une pénalité correspondant à trois mois de salaire brut pour chaque employé concerné ou, à défaut, au double des honoraires perçus illicitement », stipule la nouvelle loi. Par ailleurs, un groupe d'experts a été mandaté pour préciser la définition des termes « consultant » et « expert », établir une typologie des professionnels étrangers concernés par cette loi et concevoir un visa spécifique adapté à ces catégories de travailleurs. Les sanctions ne s'arrêtent pas là. Les employeurs récalcitrants seront tenus de régler des pénalités significatives, tandis que les structures privées de formation professionnelle devront s'acquitter de 300 000 Fcfa pour obtenir un agrément d'ouverture et de 150 000 Fcfa pour son renouvellement. Ces exigences visent



Issa Tchiroma Bakary, Ministre de l'emploi et de la formation professionnelle

à renforcer le cadre réglementaire et à assurer une gestion plus rigoureuse du marché du travail.

Au cœur de cette réforme, l'objectif principal est de promouvoir une gouvernance stricte et équitable du marché de l'emploi au Cameroun. En encadrant davantage l'activité des travailleurs étrangers, le gouvernement espère non seulement accroître ses recettes fiscales, mais aussi protéger les emplois locaux face à une concurrence jugée parfois inéquitable. Pour Issa Tchiroma Bakary, cette initiative représente une étape cruciale dans la quête d'un marché de l'emploi.

Cédric Boyomo

BAROMETRE

SECTEUR DES DOUANES DU SUD-OUEST

Des bonnes pratiques anti-corruption

La salle de conférences du Secteur des Douanes du Sud-Ouest abrite le 17 janvier dernier une session de sensibilisation sur la lutte contre la corruption.



La lutte contre la corruption est un engagement majeur du gouvernement

Les défis sont immenses, autant que les défis et les perspectives. Après les Secteurs des Douanes du Littoral I et du Littoral II les 13 et 14 janvier 2025, le Secteur des Douanes du Sud-Ouest a accueilli la caravane itinérante de la Direction Générale des Douanes dédiée à la sensibilisation sur la lutte contre la corruption.

Les Responsables et Personnels du Secteur des Douanes du Sud-Ouest ont massivement répondu présent à cette session de sensibilisation, au lendemain de la visite historique de Louis Paul Motaze, Ministre des Finances en ces lieux.

Dans son mot de bienvenue, le membre du gouvernement a indiqué que la lutte contre la corruption est un engagement majeur du Gouvernement. Le Secteur des Douanes du Sud-Ouest est en phase avec les objectifs de cette campagne de sensibilisation qui se déclinent au travers de la prévention et de l'éducation contre la corruption et les mauvaises pratiques.

Madame WEA Christiane a dit tout l'honneur du groupe Africa Global Logistics (AGL) de s'associer à cette campagne de sensibilisation sur la lutte contre la corruption. Des personnes ressources ont été mobilisées pour que cette activité soit permanente et pérenne, pour un climat

des affaires sain et prospère au Cameroun. Gilbert Christian ONANA NKUDU, Représentant du Président de la CONAC, s'est dit satisfait des bonnes pratiques et des résultats enregistrés par la Direction Générale des Douanes en 2024. Il a encouragé les Personnels du Secteur des Douanes du Sud-Ouest à consolider les acquis de la gouvernance et à mettre les autres acteurs dans le bain. Par ailleurs, il a appelé les gabelous à respecter la grille des valeurs, des principes éthiques et de déontologie professionnelle. Il a indiqué que cette campagne se situe en début d'année, ce qui va dans le sens d'une adoption d'attitudes et de comportements honorables.

Dans son discours d'ouverture, NKENGFUA Vincent, Président de l'Equipe de campagne de sensibilisation contre la lutte contre la corruption à la Direction Générale des Douanes, a passé un message clair aux participants. En effet, il a souligné que la lutte contre la corruption est une initiative louable qui appelle l'adhésion non seulement des Douaniers, mais aussi des partenaires et usagers du service. Il a recommandé à cet égard une collaboration de tous les instants avec les autres acteurs de la chaîne de dédouanement et des transports. Il en est de même de respecter les règles d'éthique, dans la discipline, le professionnalisme et la performance. La présente campagne, a-t-il noté, vise aussi à vulgariser les actions et résultats positifs de la Direction Générale des Douanes dans le domaine de la facilitation, du partenariat, de la gouvernance et de la promotion des bonnes pratiques. Il a énuméré quelques phares, notamment le 8044, CAMCIS, NEXUS+, COSMOS, les comités régionaux de la Cellule Opérationnelle de Gouvernance.

Paul Nkala

PORT DE KRIBI

26 milliards Fcfa de la BAD pour aménager la zone industrielle

Le Projet d'aménagement des infrastructures routières de désenclavement de la zone industrielle et portuaire de Kribi (Parzik) devrait bénéficier d'un financement supplémentaire de près de 26 milliards de Fcfa. Le 14 janvier 2025, le président Paul Biya a signé un décret autorisant le ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire, Alamine Ousmane Mey, à signer un accord de prêt avec la Banque africaine de développement (BAD) pour cette deuxième tranche, qui avait été approuvée par le Conseil d'administration de la BAD le 22 juin 2022.

Déjà doté d'une première tranche de 74,7 milliards de Fcfa, le Projet Parzik, d'un coût global d'environ 215,690 millions d'euros selon le ministère de l'Économie, vise à améliorer la fluidité et la sécurité du trafic routier reliant la ville d'Edéa à Kribi, une localité stratégique avec un port en eau profonde. Les 110 kilomètres de route qui relient ces deux villes, actuellement en mauvais état, doivent être entièrement réhabilités, et la route devra être prolongée jusqu'en Guinée équatoriale. En décembre 2024, le ministre des Travaux publics, Emmanuel Nganou Djoumessi, a indiqué devant l'Assemblée nationale qu'une enveloppe de sept milliards de FCFA avait été allouée pour les travaux confortatifs visant à réparer les dégradations de cette route à fort trafic, notamment les nids de poule. Selon le ministre, ces travaux sont importants avant le début des travaux de reconstruction proprement dits. Le Parzik ne se limite pas à la réhabilitation de la route Edéa-Kribi.



Réduire les coûts de transport et favoriser l'intégration sous-régionale

Il englobe aussi l'aménagement de la voie expresse Lolabé-Campo (39 km), la création d'une liaison de 50 km pour connecter le Port de Kribi à plusieurs agro-industries locales, ainsi que la construction d'un pont sur le feuve Ntem destiné à renforcer les corridors nationaux et transafricains, comme ceux de Douala-Kribi-Bata, Kribi-Yaoundé-Bangui et Kribi-Yaoundé-N'Djamena. Selon le gouvernement, l'objectif de ce projet est de renforcer la connectivité du complexe industriel et portuaire de Kribi, de réduire les coûts de transport et de favoriser l'intégration sous-régionale.

Cédric Boyomo

RESEAU FERROVIAIRE

« Camrail est prêt pour les nouvelles technologies » Jean Ndzana Ottou, coordonnateur du matériel et des dépôts des Ateliers centraux à Camrail

Le 16 janvier 2025, l'entreprise Camrail, concessionnaire du chemin de fer au Cameroun, filiale du groupe Africa Global Logistique, a permis à des journalistes d'explorer en profondeur les installations des ateliers centraux de Douala Bassa. Au cours de cette visite, les professionnels des médias ont pu apprécier le savoir-faire de Camrail ainsi que son rôle crucial dans le développement du secteur ferroviaire au Cameroun et en Afrique.

Depuis des années, l'entreprise Camrail, s'engage dans le développement de solutions innovantes pour offrir un réseau ferroviaire sûr, efficace et au service des voyageurs comme des transporteurs. Cette ambition prend vie dans ses infrastructures, notamment sur le site des Ateliers centraux de Bassa à Douala, où des équipes hautement qualifiées œuvrent chaque jour à moderniser et maintenir le matériel roulant.

Judi, 16 janvier 2025 Camrail a ouvert les portes de cet espace stratégique à une vingtaine de journalistes, invités dans le cadre d'une visite presse organisée par le Département Communication, RSE et Éthique. Dès leur arrivée à la Direction du Matériel, les professionnels des médias ont été accueillis par les experts du service Sécurité, Hygiène et Environnement, qui leur ont présenté les règles de sécurité à respecter. Une fois équipés de protections individuelles, les visiteurs ont entamé un parcours riche en découvertes, guidés par Jean Ndzana Ottou, coordonnateur du matériel et des dépôts des Ateliers centraux.

Le premier arrêt de cette visite a conduit les journalistes à l'Atelier thermique. Dans une ambiance rythmée par le bruit des outils et des machines, les techniciens

s'attellent à la réparation et à l'entretien des moteurs et compresseurs de locomotives. Jean Ndzana Ottou explique avec passion comment, grâce à un savoir-faire transmis de génération en génération, les équipes donnent une seconde vie aux équipements ferroviaires.

Dans cette unité, une révision générale des locomotives est réalisée tous les dix ans, leur offrant ainsi une nouvelle décennie de service. Ce processus complexe, qui inclut le démontage et le remontage des moteurs diesel, est achevé en seulement 45 jours ouvrés. Ce travail de précision est réalisé par une main-d'œuvre locale hautement qualifiée, dont l'expertise s'exporte parfois au sein de Sitarail, le partenaire ivoirien de Camrail.

Le parcours s'est poursuivi à l'Atelier pneumatique, un espace clé où la sécurité règne en maître. Ici, les organes de freinage des trains, ainsi que les composants pneumatiques des locomotives et des wagons, font l'objet d'un contrôle méticuleux. L'innovation est également au rendez-vous, avec la digitalisation progressive des processus. « Camrail est prêt pour les nouvelles technologies », a souligné Jean Ndzana Ottou, mettant en avant l'ambition de l'entreprise de rester à la pointe du progrès.

Fait notable, cet atelier compte des femmes ingénieures formées avec le



Camrail confirme sa volonté de révolutionner le chemin de fer au Cameroun

soutien de Camrail. Leur présence et leur expertise témoignent de l'engagement de l'entreprise en faveur de la diversité et de l'inclusion.

Outre les Ateliers thermique et pneumatique, le site de Bassa abrite d'autres unités spécialisées, notamment celles dédiées à l'électricité, à la mécanique générale, aux engins mécanisés, aux essieux, ainsi qu'à la maintenance des wagons et voitures. Ces infrastructures constituent un véritable atout pour Camrail, qui se positionne comme un acteur clé du transport ferroviaire en Afrique centrale.

Grâce à ses équipements modernes et à son personnel qualifié, Camrail est également en mesure d'offrir des prestations directement sur les sites des clients, renforçant ainsi sa compétitivité et son rôle stratégique dans le secteur ferroviaire. Avec des initiatives comme celles mises en œuvre dans les Ateliers centraux de Bassa, Camrail confirme sa volonté de révolutionner le chemin de fer au Cameroun et de contribuer au développement économique du pays.

Omer Kamga

MARCHÉ DE L'EMPLOI

Le mythe du potentiel démographique de l'Afrique face à la réalité

Depuis plusieurs années, un discours dominant présente la jeunesse africaine comme le principal atout du continent.

Depuis plusieurs années, un discours dominant présente la jeunesse africaine comme le principal atout du continent.

D'ici 2050, selon les projections des Nations unies, le continent devrait doubler sa population, dont la moitié devrait avoir moins de 25 ans, ce qui est censé lui servir à prospérer sur le plan économique. Mais derrière ces déclarations optimistes se cache une réalité bien différente : les taux de chômage stagnent, les jeunes peinent à trouver des emplois formels et la majorité d'entre eux est condamnée à travailler dans l'économie informelle. Si rien de concret n'est fait, le continent risque d'assister à une aggravation de la crise du chômage et des inégalités sociales, alors qu'un nouveau rapport du WEF indique que près de 60 % de la main-d'œuvre mondiale devra être formée ou reconvertie d'ici 2030 pour s'adapter aux mutations profondes du marché de l'emploi.

UNE BOMBE DÉMOGRAPHIQUE QUI ALIMENTE LE CHÔMAGE

En Afrique subsaharienne, le taux de chômage moyen a stagné entre 2019 et 2023 à un peu moins de 6 %, touchant un total de 27 millions de personnes, selon l'Organisation internationale du travail (OIT). Derrière ces chiffres, la situation de la jeunesse est alarmante. Environ 9,4 millions de jeunes cherchent un emploi, avec un taux de chômage de 8,9 %. Pire encore, 25,9 % des jeunes, soit 62 millions, sont classés comme n'ayant ni emploi, ni formation, ni éducation. Les données de la Banque mondiale sont encore plus inquiétantes, car selon l'institution 60% des chômeurs en Afrique sont des jeunes, et lorsque ces derniers ont un emploi, une immense majorité travaille dans l'informel. À la lumière de ces chiffres, les prévisions de croissance démographique de l'ONU pour

l'Afrique suscitent davantage d'inquiétude que d'espoir dans l'état actuel des choses. Si la population passe effectivement à 2,4 milliards (dont 50% sont des jeunes de moins de 25 ans), comment évoluera en conséquence le taux de chômage sur le continent ? Et les économies africaines sont-elles préparées à absorber les millions de nouveaux entrants sur le marché de l'emploi ? L'évidence des réponses à ces questions doit interpeller.

BESOINS ACTUELS VS BESOINS DE DEMAIN

Selon des données de l'Unicef datant de 2022, trois jeunes sur quatre ne disposent pas des compétences nécessaires pour occuper un emploi formel. L'un des problèmes majeurs du marché de l'emploi africain réside dans le fossé énorme entre l'offre de main-d'œuvre et les besoins réels des économies locales. La majorité des jeunes africains ne possèdent pas les compétences recherchées par les secteurs porteurs. Cette inadéquation est aggravée par des systèmes éducatifs souvent déconnectés des réalités du marché. Les programmes scolaires et universitaires continuent de former des milliers de jeunes à des métiers peu demandés, alors que l'économie numérique et les nouvelles technologies transforment les besoins des entreprises. Se projeter dans les besoins réels du marché de demain amène à se poser d'autres questions. Quels secteurs seront les plus porteurs ? Quelles compétences seront indispensables ? Les réponses à ces questions conditionnent l'avenir économique du continent.

Le cabinet Boston Consulting Group (BCG) estime par exemple que 650 millions d'Africains devront être formés ou recyclés aux compétences numériques d'ici 2030 pour que le continent puisse tirer parti du potentiel énorme de l'économie digitale. Mais derrière l'économie numérique plébiscitée par beaucoup

de monde, d'autres secteurs sont également porteurs, notamment l'agriculture, qui emploie encore une majorité d'Africains et où de nouvelles technologies innovantes sont introduites et appellent à une évolution des compétences. Selon la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF), une agence spécialisée de l'Union africaine citée en 2020 par Agence Ecofin dans un article, la pénurie en ressources humaines en Afrique se chiffre à plus de huit millions de médecins et de spécialistes, plus d'un million de chercheurs, plus de quatre millions d'ingénieurs et près de 70 000 agronomes.

TRANSFORMER LES BEAUX DISCOURS EN ACTION

Si l'on excepte quelques initiatives éparses dans certains pays, peu de stratégies concrètes sont mises en place pour préparer la main-d'œuvre aux réalités de demain. Selon Akinwumi Adesina, président de la BAD, l'Afrique doit vite agir pour éviter une grande crise du chômage avec seulement 100 millions de personnes employées sur 450 millions en 2030.

Pour éviter cette crise, les gouvernements africains doivent cesser de se reposer sur ce mythe démographique et agir avec détermination. Un potentiel qui n'est ni cultivé ni accompagné reste un simple slogan. Il est temps de passer aux actes, et ce, à grande échelle, car le coût de l'inaction sera insupportable pour



Les jeunes peinent à trouver des emplois formels

les générations à venir. Cela n'implique pas seulement de créer des opportunités d'emploi, mais aussi de s'assurer qu'elles correspondent aux compétences disponibles, et vice-versa. Il est également urgent de concevoir des politiques d'emploi qui incluent tous les segments de la population, en particulier les femmes et les jeunes des zones rurales.

L'Afrique possède un potentiel immense, mais ce potentiel ne se réalisera pas de lui-même. Le continent doit investir massivement dans sa jeunesse et dans les compétences nécessaires pour faire face aux mutations du marché de l'emploi. Car si la bombe démographique n'est pas désamorcée aujourd'hui, elle explosera demain, avec des conséquences qui ne se limiteront pas à l'économie. Le futur de l'Afrique ne se décidera pas dans vingt ans. Il se joue maintenant.

Elise Nguélé

AFRIQUE CENTRALE

Où vont les pièces de monnaie pour les besoins quotidiens des ménages en zone Cemac ?

Dans un contexte mondial de plus en plus globalisé, les échanges commerciaux entre l'Afrique et la Chine sont devenus un moteur essentiel de croissance pour de nombreux pays africains, dont ceux de la région centrale du continent.



Une dynamique de circulation parallèle des devises professionnelle

Toutefois, un phénomène inquiétant semble se développer sous les radars des autorités : « un trafic organisé de monnaies locales vers la Chine pour aboutir à la transformation des bijoux en argent ». Ce phénomène est d'autant plus préoccupant qu'il remet en question la stabilité financière des pays de la zone et exacerbe les défis économiques qui touchent déjà ces Nations.

Une dynamique de circulation parallèle des devises

Les pays d'Afrique centrale, notamment le Cameroun, le Gabon, la République du Congo et la République centrafricaine, utilisent le Franc CFA. Ces monnaies, malgré une certaine

stabilité en comparaison avec celles de certaines autres régions africaines, sont régulièrement victimes de dévaluation.

Les commerçants, les entreprises locales, mais aussi les acteurs du secteur informel, semblent avoir trouvé une voie parallèle pour contourner les réglementations économiques, en transférant des sommes importantes de ces monnaies locales vers la Chine, un pays avec lequel les relations économiques se sont intensifiées ces dernières années. Ce phénomène n'est pas seulement une question de transactions financières, mais aussi un moteur dans la région.

Les moteurs de ce trafic financier : la Chine, un acteur central

Depuis plusieurs décennies, la Chine a consolidé sa position en tant que principal partenaire commercial de l'Afrique. Les pays d'Afrique centrale ne font pas exception. Les investissements chinois dans des secteurs clés comme les infrastructures, l'exploitation minière et la construction sont considérables.

De nombreux contrats, souvent financés par des prêts chinois ou des investissements directs, sont réglés en devises locales.

L'impact sur les économies locales et régionales

Les conséquences de ce trafic sont multiples et particulièrement néfastes pour les économies des pays d'Afrique centrale. Tout d'abord, il entraîne un manque accru de pièces de monnaie dans le secteur bancaire, un lieu d'approvisionnement pour les commerces et les ménages. Dans le cas du Gabon comme au Cameroun, on constate cette faille dans les transports en commun où les chauffeurs peinent à rembourser à leur clientèle leur reliquat après le trajet.

Nonobstant cela, il fragilise les efforts de développement des pays concernés. En raison de la fuite des capitaux, il devient plus difficile pour les gouvernements de financer des projets publics ou d'assurer une croissance stable et durable. L'inflation devient plus difficile à maîtriser, et les conditions de vie des citoyens s'en trouvent directement impactées, aggravant ainsi les tensions sociales.

Les causes profondes : une gouvernance fragile et des réseaux parallèles

Ce phénomène de trafic organisé ne serait pas possible sans la faiblesse des institutions et des réglementations économiques. L'Afrique centrale souffre d'une gouvernance fragile et d'un manque de transparence dans les secteurs financiers. Le

secteur bancaire, souvent archaïque et mal régulé, est incapable de gérer ou de tracer efficacement ces flux monétaires.

Les institutions régionales comme la Cemac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale) ont du mal à imposer des règles strictes pour réguler ce déficit. Les différents gouvernements de la région, souvent plus préoccupés par les questions politiques internes que par la gestion économique à long terme, mettent de côté les moyens ou la volonté de lutter contre ce trafic de manière cohérente.

Le trafic organisé des monnaies locales vers la Chine représente un cercle vicieux qui, si rien n'est fait pour le stopper, pourrait nuire durablement à la stabilité économique de l'Afrique centrale. En créant un vide économique, il précarise les populations et alimente des réseaux de corruption qui freinent le développement.

Le défi est donc de taille : il nécessite une coopération régionale renforcée, une gestion plus transparente des flux financiers et une volonté politique de combattre les réseaux informels qui prospèrent dans l'ombre de la mondialisation.

L'Afrique centrale se trouve à un carrefour stratégique. Pour rompre ce cycle, il est impératif de renforcer les mécanismes de régulation et de mettre en place une gouvernance économique solide. La route vers la stabilité passera nécessairement par une plus grande transparence et une meilleure gestion des ressources monétaires.



Special St. Valentine

13 FEB TO 18 FEB

- 02 nights in Cairo based on BB (Bed & Breakfast)
- 03 nights in HURGHADA on All-Inclusive Basis.
- The service of meet and assist at all destinations.
- All transfers by bus A/C Vehicles.
- Full day tour to Pyramids & Egyptian Museum
- Dinner Nile cruise including show
- English speaking guide
- Entry visa
- Airfares
- 4 Stars Hotel

Double Room / person
950,000 XAF

Single Room / person
1,150,000 XAF

📍 Rue Ecobank, face Bicec parking, Bonanjo
✉ Egyptair.dlasales@euro-world.in
🌐 www.egyptair.com

☎ 690 59 87 05 / 671 42 79 09
698 66 74 63
f i in EGYPTAIR